



Syndicat Local **FO Justice** CP BOURG-EN-BRESSE

# AGRESSION SURVEILLANTE MA1

Ce vendredi 27 mars 2026 en début de service d'après-midi lors de l'annonce d'un changement de cellule un de nos pensionnaires exprime son mécontentement et le refuse catégoriquement auprès de la surveillante d'étage.

Tel un serpent autour d'une branche celui-ci s'agrippe à la grille palière avant de lâcher son venin en lui crachant dessus.

Puis il passe à l'acte et s'en suit une pluie de coup de pieds et genou sur la surveillante.

Mais cela ne s'arrête pas là et se transforme en attouchement et en profite pour lui toucher ses parties intimes et lui crache à nouveau dessus.

Lors de la maîtrise au sol de cette individu celui-ci a essayé à nouveau de porter des coups de poings et des coups de pied et également de repousser les agents.

Heureusement que le professionnalisme des agents en poste n'est plus à démontrer ainsi que la gestion de cet incident qui a permis d'éviter le pire.

**Le bureau local FO JUSTICE** demande Des sanctions disciplinaires et pénales fermes pour l'auteur de ces violences.

**Le bureau local FO JUSTICE** souhaite un prompt rétablissement et reste à disposition de notre collègue et l'accompagnera dans toutes les démarches qu'elle souhaiterait entreprendre.

**Le bureau local FO JUSTICE** félicite et tient à remercier le personnel en tenue pour leur professionnalisme et leur engagement au quotidien la rapidité d'intervention sans quoi le bilan aurait pu être plus lourd, dans un climat actuel tendu et le manque d'effectif conséquent au sein de la structure.

SL **FO Justice** Bourg-en-Bresse  
Le 27 Mars 2026